



Pascal REGNIER
SECRETAIRE GENERAL SNPEFP-CGT
263, rue de Paris
Case 544
93515 MONTREUIL Cedex
sn@snpefp-cgt.org



Hélène DESCLÉE
SECRETAIRE GENERALE
SNEPL-CFTC
128 av. Jean Jaurès
93697 PANTIN Cedex
snepl@yahoo.fr

Paris, le 10 juillet 2012

A l'attention de la Direction AOCDTF,
Monsieur BELLANGER
AOCDTF
82 rue de l'Hôtel de Ville
75004 PARIS

Lettre RAR

Objet : Fonctionnement des sections syndicales

Monsieur,

Depuis bientôt 2 ans deux sections syndicales existent activement au sein de l'AOCDTF : CGT et CFTC. Toutefois, un certain nombre de dysfonctionnements doivent être aujourd'hui soulignés :

- des NAO sans réelles négociations
- les moyens matériels du fonctionnement du CE (quid du budget de fonctionnement ?)
- l'organisation et les moyens matériels du fonctionnement du CHSCT
- les moyens matériels des sections syndicales
- les changements stratégiques (formations supérieures) décidées et mises en œuvre sans concertation
- des problématiques d'emploi non résolues

Ces deux organisations syndicales ont régulièrement exprimé des demandes sur ces sujets ; déclaré à leur IT certaines anomalies (pas de local à la disposition du DS, pas de ligne de téléphone pour pouvoir travailler) ; mentionné de lourdes carences (pas d'information régulière et légale auprès des élus du CE, auprès du délégué syndical CHSCT) ; avancé des propositions pour une amélioration des conditions de salaires (application des coefficients hiérarchiques en fonction de l'expérience, des diplômes, de la polyvalence au lieu de l'unique D1 attribué à quasiment tous les formateurs). Toutes ces revendications, faites dans le but de créer un bon climat social dont les effets seraient ressentis par tous ont été ignorées ou rejetées entraînant à l'inverse une dégradation des relations entre les partenaires sociaux.

Par ailleurs la décision de supprimer certaines sections de CFA pour mettre en place des formations supérieures, qui attirent peu de monde pour le moment, n'a jamais été discutée. Les conséquences sont très graves pour les formateurs en enseignement général dont les heures perdues en grand nombre ne sont compensées d'aucune façon.

De plus, nous sommes interrogés et nous nous interrogeons sur le respect du principe de la gratuité de l'apprentissage, puisque les jeunes doivent payer des frais qui ne sont normalement pas à leur charge.

L'AOCTDF s'appuie sur une Histoire riche et sur de grandes valeurs morales et humaines. Or, les comportements actuels des dirigeants de l'AOCTDF à l'égard des salariés et de leurs représentants sont loin d'être à l'image de ces valeurs et nous le regrettons.

Nous demandons donc que des efforts réels soient consacrés à :

- la création d'une grille salariale, avec possibilité d'évolution de tous les salariés ;
- la mise à l'étude du problème des réunions pédagogiques bi-hebdomadaires non rémunérées (leur rémunération représenterait un effort financier modeste pour la direction mais une amélioration réelle pour les salariés) ;
- la prise en compte de la totalité du rôle du CE : le Droit du Travail établit que le CE, en dehors des activités culturelles et de loisirs, a d'autres prérogatives et obligations (gestion de l'entreprise, décisions liées au personnel, choix des politiques de l'entreprise, etc.). Le CE n'est pas une simple chambre d'enregistrement des décisions et choix faits par la direction, mais le lieu de réunions substantielles et sérieuses.

La CGT et la CFTC appellent solennellement la direction des Compagnons à entendre notre appel à un dialogue réel et sérieux, sur des enjeux véritables avec des personnes réellement concernées, à cesser de caricaturer l'existence et les activités syndicales. Cela ne pourra qu'améliorer l'atmosphère de travail et l'image des Compagnons auprès des salariés et à l'extérieur.

Dans l'attente d'une réponse rapide de votre part, nous vous prions de recevoir, Monsieur, nos salutations syndicales.



Pascal REGNIER
Secrétaire général
SNPEFP-CGT



SNEPL - CFTC
128 Av. Jean Jaurès
93500 PANTIN
snepl@yahoo.fr
www.snepl.fr

Hélène DESCLÉE
Secrétaire générale
SNEPL-CFTC